



30 avril 2021

Plus de 1400 entreprises aidées par la province Sud à travers deux plans d'urgence

Depuis le 19 janvier 2021, la Province a aidé plus de 1 400 entreprises à travers les dispositifs :

- D'aide aux petites entreprises et patentés impactés par le dernier confinement.
- D'aide aux entreprises lourdement affectées par les blocages et par les effets de la fermeture des sites provinciaux du grand Sud au cours du mois de décembre 2020.

1. Aides aux petites entreprises impactées par le dernier confinement

Depuis le 1^{er} avril 2021, la province Sud a renouvelé son plan d'urgence COVID-19 pour permettre aux petites entreprises et patentés les plus impactés par les effets du dernier confinement lié à la crise sanitaire de soumettre des demandes d'aides à la Direction du développement économique et du tourisme (DDET, ex DEFE).

Au 28 avril 2021 :

- La DDET comptabilise **2 368 demandes** d'aide reçues dont **89%** ont été traitées soit **2 188** dossiers.
- Sur ces 2 188 demandes traitées, **1 394** ont bénéficié d'une aide financière pour un montant total de **218 700 000 F**.

Les petites entreprises et patentés lourdement impactés par les effets de la COVID-19 suite au dernier confinement peuvent bénéficier du plan d'urgence provincial,

jusqu'au 15 mai 2021.

Ce plan d'urgence est accessible sur la page suivante: <https://www.province-sud.nc/demarches/covid-19-plan-d%E2%80%99urgence-de-soutien-aux-petites-entreprises-de-la-province-sud-affectees-en-2021-par-les-effets-de-la-propagation-du-virus-covid-19>



2. Aides aux entreprises du Grand Sud

Pour permettre la survie des entreprises touristiques lourdement impactées par les blocages des voies de circulation de la commune du Mont-Dore, et par les effets de la fermeture des sites provinciaux du grand Sud au cours du mois de décembre 2020, la Province a mis en place le 19 janvier dernier un plan d'urgence de soutien à l'attention des entreprises qui dépendent de la vaste zone du Grand Sud. Ce plan d'urgence couvre les charges d'exploitation à hauteur de 1 500 000F sur une période maximale de 6 mois.

Depuis la mise en place de ce plan d'urgence, **9 entreprises** ont bénéficié du soutien financier de la Province pour un montant s'élevant à **10 582 278 F**.

N.B : À ce jour, deux derniers dossiers sont en cours d'instruction.

L'échéance de ce plan d'urgence de soutien aux entreprises du Grand Sud est fixée au

1^{er} juin 2021

CONTACT PRESSE

Marc Spisser : 76 18 74.

